

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du **09 Septembre 2025**

Délibération n°2025-MAIRIE-048

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois de septembre à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela,

Absents excusés : DURET Laëtitia, BOUNOUA Houassilla,

Absents : BONICEL Carole, COMPAN-RICHARD Agnès, PRATLONG Maxime, RAMON Guillaume, VAGNEUX Virginie

M COULET Philippe a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET M49 ASSAINISSEMENT

Nb de
conseillers en
exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 8

Convocation le :
02/09/2025

ARTICLES	NOM	AUGMENTATI ON CREDITS	DIMINUTIONS CREDITS	AUGMENTA TION RECETTES	DIMINUTION DE RECETTES
EXPLOITATION					
74	SUBVENTIONS EXPLOITATION			+ 5000	
6817	AUTRES INSTAL, MATERIEL, OUTIL. TECHNIQ.	+ 5000			
INVESTISSEMENT					
2158		+ 5000			
040 2803	FRAIS ETUDES			+ 5000	
040 13911	SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT		-23905		
040 13918	SUBVENTION D'EQUIPEMENT DES TIERS	+ 23905			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus

VOTE : A l'unanimité des membres présents

Pour copie conforme

le Maire

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Transmis au représentant de l'Etat le 03/09/2025

Affiché le : 12/09/2025

Accuse de réception en préfecture

030-213001829-20250912-2025-MAIRIE-037-AI

Date de télétransmission : 12/09/2025

Date de réception préfecture : 12/09/2025